

- Inspection de l'Éducation Nationale de Vichy 1 -

14, Boulevard Carnot - BP 2932 - 03 209 Vichy Cedex

Tél : 04.70.97.54.65 / Fax : 04.70.31.34.06

Site de circonscription : <http://www3.ac-clermont.fr/ien-vichy1/>



Outils pour programmer les apprentissages

Document élaboré par Thierry COLOMBET, Conseiller Pédagogique EPS

Adresse électronique : thierry.colombet@ac-clermont.fr

Septembre 2004

Mise à jour du document en Septembre 2008

I / Programmer les enseignements à l'école

Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire (BO hors-série n°3 du 19 Juin 2008)

5 à 10 ans

Mise en œuvre du Socle Commun de connaissances et de compétences

Des priorités nationales, des projets académiques, départementaux, de circonscription, ...

Projet d'école → axes prioritaires choisis

3 années scolaires

Projet de cycle → programmations pour chaque discipline
(contenu / connaissances, capacités et attitudes, livret de l'élève)

3 années scolaires

Projet de classe → emploi du temps, programmations par période, supports

Année Scolaire

Progressions de classe → unités d'apprentissage (ou séquences)

Période

Cahier journal → séances, fiches de préparation

Chaque jour

Situations d'apprentissage

(objectif visé, support, organisation, déroulement, consignes, évaluation)



E
V
A
L
U
A
T
I
O
N

II / L'emploi du temps

- ✚ L'emploi du temps est certes un **document officiel** qu'il convient d'afficher dans sa classe pour une période donnée. Mais il s'agit d'abord d'un **instrument de travail** qui permet une gestion équilibrée de l'action pédagogique. La préparation de la classe sera facilitée si l'emploi du temps est bien pensé.
- ✚ Il organise la répartition harmonieuse et souple de l'ensemble des champs disciplinaires (répartition par champ disciplinaire sur plusieurs semaines et selon des rythmes différents possible). Pour l'école élémentaire, il respecte les quotas horaires inscrits dans les programmes. « La déclinaison de l'horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires ». La répartition horaire ne peut être interprétée à la lettre dans la mesure où chaque domaine n'est pas fermé sur lui-même. (cf. *annexe 1*)
- ✚ Des variables fondamentales doivent figurer sur l'emploi du temps :
 - l'indication de la discipline concernée ou du domaine d'activité ;
 - la durée de l'activité ;
 - la modalité de travail ou d'organisation (travail individuel, en groupes, regroupement collectif, ...) ;
 - la place de l'enseignant.
- ✚ L'emploi du temps doit être traduit en termes compréhensibles pour les élèves.

III / La programmation des apprentissages

- ✚ **La programmation de cycle :**
 - se construit parallèlement au projet d'école ;
 - s'appuie sur les objectifs tels qu'ils sont définis dans les programmes ;
 - répartit dans le temps (3 années scolaires) les apprentissages disciplinaires et transversaux ;
 - se traduit par une durée et une période centrées sur des contenus.
- ✚ **La programmation de classe :**
 - est du ressort de l'enseignant ;
 - s'élabore à partir de la programmation de cycle ;
 - répartit par périodes scolaires (5 sur l'année) les contenus en relation avec les connaissances, capacités et attitudes visées ;
 - permet de planifier les temps d'évaluation. (cf. *annexe 2*)

IV / Les progressions

- ✚ Les progressions sont d'abord de l'ordre de la didactique des disciplines. Elles sont centrées sur l'élève, son rythme d'apprentissage, ses acquisitions de connaissances, capacités et attitudes. Elles s'articulent de manière interne car elles sont liées aux pratiques de l'enseignant.
- ✚ Il s'agit d'élaborer des unités d'apprentissage (= suite de séances groupées sur un temps donné) en se posant les questions suivantes : « Qu'est-ce que je veux que l'élève apprenne ? », « Quelles situations vais-je mettre en place ? » et « Comment vais-je vérifier la mise en place de l'apprentissage ? ».
(cf. *annexe 3*)
- ✚ Une progression prévoit une évaluation diagnostique, des prises d'information en cours d'acquisition et une évaluation terminale.

V / Le cahier journal

- ✚ Le cahier journal doit être un outil fonctionnel à l'usage de son « concepteur/utilisateur » ; il doit être compris comme une aide et non comme une contrainte. Il limite le recours à l'improvisation, évite les dérapages et structure l'action pédagogique (« Tout écrit structure la pensée »).
Il a une triple fonction :
 - c'est un outil de pilotage pour l'enseignant → un tableau de bord, une mémoire des apprentissages de la classe ;
 - c'est un outil de liaison avec le personnel de remplacement ;
 - c'est un outil qui peut être référentiel pour l'I.E.N. → il est un moyen de rendre compte de son travail.
- ✚ Le cahier journal prévoit l'organisation méthodique des séances prévues dans la journée, en s'appuyant sur les outils déjà construits (emploi du temps, programmations, progressions, évaluations, constats, ...) ; il est le reflet de l'avant et l'après acte pédagogique.
La forme du cahier journal dépend des modalités de travail de chacun : certains enseignants préfèrent la forme linéaire, d'autres une présentation sous de tableau ressemblant à l'emploi du temps. Dans une classe à plusieurs niveaux, il est judicieux de l'organiser en mettant les activités des différents groupes en parallèle afin de visualiser la place de l'enseignant.
- ✚ Le cahier journal fait apparaître (cf. *annexe 4*) : les horaires, les domaines disciplinaires enseignés, les objectifs et compétences ciblées, le descriptif sommaire des activités (support, étapes, consignes, évaluation) et le renvoi aux fiches de préparation détaillées pour certaines activités (cf. *annexes 5 et 6*). Il comporte également une plage d'observations et/ou constats de l'acte pédagogique, de l'activité et du comportement des élèves. Il précise la présence dominante de l'enseignant lors d'une pédagogie de gestion multiniveaux, d'une pédagogie différenciée, ...

VI / Des ressources disponibles

- ✚ Les horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire : mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences
⇒ à télécharger sur le site du ministère de l'Education Nationale : <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>
- ✚ Des outils disciplinaires dans la rubrique « *Ressources pédagogiques* » du site de la circonscription : <http://www3.ac-clermont.fr/ien-vichy1/>
- ✚ L'espace maternelle sur le site de l'Inspection Académique : <http://www3.ac-clermont.fr/IA03/pedagogie/maternelle/accueil-mat.htm>

Annexes

- 1 - Horaires des écoles maternelles et élémentaires
- 2 - Aide à l'élaboration de programmations
- 3 - Autour d'une compétence du cycle pour élaborer une progression
- 4 - Exemple de page de cahier journal
- 5 - Exemple de fiche de préparation
- 6 - Quelques conseils pour la mise en œuvre d'une séance

Annexe 1 : Horaires des écoles maternelles et élémentaires (semaine de 24 heures)

(extrait du BO hors-série n°3 du 19 Juin 2008)

Ecole maternelle

■ L'école maternelle structure de manière organisée et structurée ses enseignements en 6 grands domaines d'activités :

- | | | |
|-------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| - s'approprier le langage | - découvrir l'écrit | - devenir élève |
| - agir et s'exprimer avec son corps | - découvrir le monde | - percevoir, sentir, imaginer, créer |

■ A l'école maternelle, le temps des récréations est compris entre 15 et 30 minutes par demi-journée.

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements	Récréations (2h par semaine)	Horaire par domaine disciplinaire
Français	360 h	10 h		
Mathématiques	180 h	5 h		
Education physique et sportive	108 h	9 h*		
Langue vivante	54 h			
Pratiques artistiques et histoire des arts	81 h			
Découverte du monde	81 h			
TOTAL	864 h	24 h	2 h	22 h

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

Le temps des récréations est à décompter sur l'ensemble des domaines disciplinaires, au prorata du nombre d'heures de la discipline.

Cycle des approfondissements (CE2-CM1-CM2)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements	Récréations (2h par semaine)	Horaire par domaine disciplinaire
Français	288 h	8 h		
Mathématiques	180 h	5 h		
Education physique et sportive	108 h	11 h*		
Langue vivante	54 h			
Sciences expérimentales et technologie	78 h			
Culture humaniste : - pratiques artistiques et histoire des arts ** - histoire-géographie-instruction civique et morale	78 h 78 h			
TOTAL	864 h	24 h	2 h	22 h

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

** L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires.

Le temps des récréations est à décompter sur l'ensemble des domaines disciplinaires, au prorata du nombre d'heures de la discipline.

Annexe 2 : Aide à l'élaboration de programmations (exemples)

① Programmation de cycle 3

Discipline : Sciences expérimentales et technologie

Des contenus à répartir sur le cycle

Thèmes du cycle	Éléments du Programme	Année 1 (CE2)	Année 2 (CM1)	Année 3 (CM2)
① Le ciel et la terre	- Le mouvement de la terre (et des planètes) autour du soleil. - ...			
② La matière	- L'eau : états et changements d'état. - ...			
③ ...				

② Programmation de classe

Niveau :

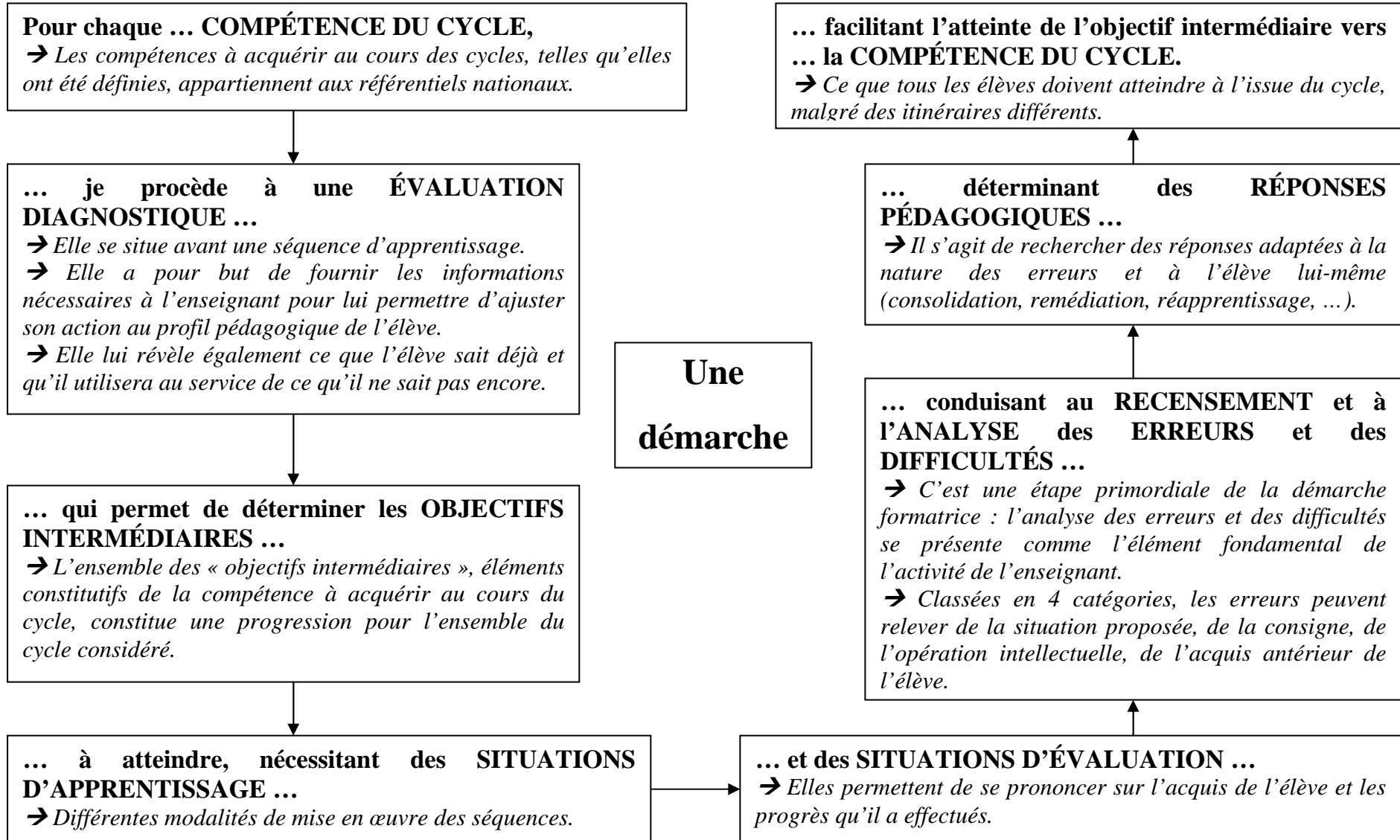
(à élaborer à partir de la programmation de cycle)

Discipline : Sciences expérimentales et technologie

Des contenus et des connaissances, capacités et attitudes à répartir sur l'année scolaire

Périodes	Thèmes	Éléments du programme	Connaissances, capacités et attitudes attendues	Démarche utilisée	Matériel nécessaire
Septembre Octobre					
...					

Annexe 3 : Autour d'une compétence du cycle pour élaborer une progression



Annexe 4 : Exemple de page de cahier journal

Date : Lundi 27 Octobre 2004

Niveau : CM2

Horaires	Séances (dans l'ordre prévues à l'emploi du temps)	Observations
8h30-8h50	Accueil, attribution des responsabilités Arts visuels : <i>le portrait</i> (cf. fiche de la séance 1 du projet « <i>Portrait</i> ») <u>Compétence visée</u> * : Découvrir et analyser oralement des reproductions de tableau.	
8h50-9h30	Mathématiques : <i>la multiplication</i> (cf. fiche de la séance 3) <u>Compétences visées</u> : - Multiplier par 10, 100 et 1 000 (calcul mental). - Multiplier un nombre de x chiffres par un nombre de 2, 3 et 4 chiffres (technique opératoire).	
9h30-10h15	Grammaire : <i>Accord de l'adjectif qualificatif avec le nom dans le groupe nominal</i> <u>Objectif</u> : Découvrir et analyser le fonctionnement de la règle d'accord de l'adjectif avec le nom dans des situations données en vue de la réinvestir en écriture. <u>Compétence visée</u> : Savoir faire fonctionner cette règle dans des situations d'écriture de portraits. <u>Déroulement</u> : - <u>Étape 1</u> : - <u>Étape 2</u> : - <u>Étape 3</u> : <u>Évaluation</u> : Nouveau jet de la production d'écrit	
10h15-10h30	Récréation	
10h30-11h15	Sciences : <i>Les modes de reproduction chez les animaux</i> (cf. fiche de la séance 1 du projet « <i>La reproduction animale</i> ») <u>Objectif</u> : Recueillir et confronter les représentations premières des élèves.	
11h15-11h30	Éducation musicale : Chant « <i>Qui peut faire de la voile sans vent ?</i> » <u>Compétences visées</u> : - Savoir mémoriser le texte. - Savoir le chanter en canon.	

* La compétence visée peut être une connaissance, une capacité, une attitude.

Pour une classe à plusieurs niveaux, les séances sont notées en parallèle avec la place de l'enseignant au fil de la journée.

Horaires	Séances (dans l'ordre prévues à l'emploi du temps)			Observations
	CE2	CM1	CM2	
8h30-8h50			

Annexe 5 : Exemple de fiche de préparation d'une séance

- ✚ Il ne s'agit, en aucun cas, d'un modèle de fiche ! La présentation d'une fiche de préparation peut se faire en tableau comme ci-dessous ou de manière linéaire. Les différentes rubriques peuvent être organisées de manière différente.
- ✚ Toute séance s'inscrit, cependant, dans une progression.

<u>Discipline :</u>		<u>Séquence :</u>		<u>Séance n° :</u>		<u>Niveau :</u>		<u>Date :</u>	
<u>Objectif(s) général(raux) de la séquence :</u> <i>(En rapport aux compétences exigibles des élèves → se référer aux Instructions Officielles)</i>									
<u>Objectif de la séance :</u> <i>(C'est le but (la connaissance, la capacité, l'attitude) que l'on se propose d'atteindre avec les élèves à la fin de la séance.)</i>									
Objectifs opérationnels	Situations proposées	Temps	Organisation	Matériel nécessaire	Consignes	Productions attendues	Remédiation	Observations	
<p>Ce sont les sous-objectifs qui vont permettre d'atteindre le but.</p> <p>Ils déterminent les actions effectuées par les élèves, comment ils effectuent et pourquoi ils les effectuent.</p> <p>Ils commencent par un verbe d'action à l'infinitif.</p> <p>A chaque objectif opérationnel, correspond une situation didactique.</p>	<p>Il s'agit de la situation didactique, c'est à dire le type d'activité dans laquelle l'élève est engagé (observation, recherche, synthèse, application, évaluation, ...).</p>	<p>Il s'agit d'apprécier le temps nécessaire à la réalisation de chaque sous-objectif ; une séance ne devrait pas excéder 50 minutes.</p>	<p>Il s'agit de l'organisation du travail : oral/écrit, individuel/collectif, en groupes.</p>	<p>Il s'agit de prévoir tout le matériel spécifique et indispensable à la tâche de l'élève en fonction des diverses activités.</p>	<p>Ce qui doit être dit aux élèves pour qu'ils puissent effectuer la tâche attendue.</p>	<p>C'est le résultat attendu pour chaque sous-objectif.</p>	<p>C'est ce qui peut être fait en cours de séance en cas de production erronée pour amener les élèves à une production correcte.</p>	<p>Il s'agit de noter en cours de séance ou en fin de séance les difficultés rencontrées pour éventuellement réajuster la progression, introduire une remédiation pour certains élèves, ...</p>	
<u>Prolongements possibles :</u>									
<u>Remarques générales sur la séance :</u>									

Annexe 6 : Quelques conseils pour la mise en oeuvre d'une séance

Comment préparer une séance pour atteindre l'objectif visé ?

3 temps :

① la préparation

② la mise en oeuvre

③ l'analyse et les prolongements

<p><u>Avant la séance</u> :</p> <p>la préparation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je prépare une(des) situation(s) qui va(vont) provoquer une interrogation chez les élèves (en adéquation avec les instructions officielles). ✚ Je prévois de façon précise l'organisation humaine (individuel/collectif, en groupes, ...), l'organisation matérielle (quantité, disposition, disponibilité, ...) et l'organisation géographique (lieu, disposition, ...). ✚ Je prévois les consignes au mot près. ✚ Je prépare parfaitement tout le matériel nécessaire.
<p><u>Pendant la séance</u> :</p> <p>la mise en oeuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je présente la situation de départ : je veille à la bonne compréhension de la situation par tous les élèves, notamment des consignes données. ✚ Je gère attentivement le groupe : attention, intérêt, attitude des élèves, relations enseignant/élèves, élèves/élèves, ... ✚ Je conduis une phase de synthèse des travaux en gardant à l'esprit l'objectif visé mais toutefois sans rejeter les réponses des élèves et sans se laisser déborder. ✚ Je laisse une trace du travail réalisé (individuelle ou collective).
<p><u>Après la séance</u> :</p> <p>l'analyse, les prolongements</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je me pose la question : « <i>Ai-je atteint mon objectif fixé ? Avec combien d'élèves ?</i> » <ul style="list-style-type: none"> - Si presque tous les élèves ont réussi, peut-être que mon objectif n'était pas assez ambitieux ? - Si presque tous les élèves ont échoué, mon objectif était-il mal défini ou trop ambitieux ?, mes consignes étaient-elles mal formulées ?, ma préparation était-elle pas assez réfléchie ?, ... - Si une moitié des élèves a réussi et une moitié a échoué : il faudra que je prépare un travail différencié pour ces deux groupes (par exemple, travail en autonomie pour le groupe qui a réussi et reprise de la séance pour le groupe en échec sous une autre forme). - ... ✚ De l'analyse fine de ma séance dépend la suite à donner.